

44^e Semaine Olympique
Du dimanche 12 au jeudi 16 octobre 2025

CONDITIONS GÉNÉRALES ET DE PARTICIPATION

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire et doit être effectuée par la représentante légale ou le représentant légal de l'enfant. **L'inscription et l'accréditation sont nominatives et non transmissibles.**

Les participantes et participants doivent avoir entre 6 et 15 ans au moment de l'événement. Chaque enfant sera contrôlé et si nécessaire, nous nous réservons le droit de vérifier son identité et de ne pas l'accepter si l'âge n'est pas respecté.

Toutes nos activités sont conduites uniquement en français.

Les inscriptions effectuées entre le 3 septembre et le 16 octobre se font sur notre billetterie en ligne
→ olympics.com/musee/events/semaine-olympique.

- L'accréditation devra être récupérée au stand d'inscription et d'accréditation pendant l'événement, entre 9h45 et 17h **avant de se rendre aux activités.**

Dès le 12 octobre, il sera également possible de s'inscrire sur place au stand d'inscription et d'accréditation entre 9h45 et 17h (en face de la fontaine olympique sur les quais).

- L'inscription sur place doit être faite **en présence d'un représentant légal.**

Les participantes et les participants sont priées et priés de se munir de leur accréditation afin de participer aux différentes activités.

L'accréditation ne sera pas réémise en cas d'oubli ou de perte.

ACCÈS AUX ACTIVITÉS

Les initiations sportives et ateliers de méditations sont uniquement réservées aux participantes et aux participants, à l'exception du dimanche pour les initiations sportives.

Cette année, plusieurs activités sont ouvertes à tous. Qui que ce soit qui accompagne les participants à la Semaine Olympique, tout le monde peut participer à de nombreuses activités.

Ces activités sont répertoriées sous la section "**Activités pour toute la famille**".

LIEUX ET HORAIRES

Les activités sont réparties entre le Quai d'Ouchy, les salles de gym du Collège de l'Elysée, les terrains de basket et de foot du Collège de l'Elysée et dans le Musée Olympique au deuxième étage. Il n'y pas de lieux de rendez-vous, dès que les enfants ont récupéré leur accréditation au stand d'inscription et d'accréditation entre 9h45 et 17h, ils peuvent se rendre sur le lieu de l'activité de leur choix.

L'évènement et les activités sont ouverts en continu, tous les jours de 10h à 17h. Les participantes et participants peuvent venir et repartir librement et choisir les activités auxquelles ils souhaitent participer.

Lieu de rendez-vous à l'issu des activités :

L'évènement se déroule sous l'entière responsabilité des parents ou des représentantes et représentants légaux. Les enfants sont uniquement supervisés par les encadrantes et encadrants pendant les activités et ne sont pas pris en charge entre les activités. Nous vous recommandons de convenir avec le groupe d'un point de rendez-vous pour les retrouver.



Trois points rencontre sont identifiés sur le site de la manifestation, merci de vous référer au plan pour leur emplacement.

ACCESSIBILITÉ

M2 (arrêt Jordils). Bus : 21, 24 et 25 (arrêts Musée Olympique), 2 (arrêt Jordils), 24 (arrêts Ellysée), 8 (arrêt Montchoisi).

Certaines de nos activités sont en mesure d'accueillir les personnes en situations de handicap. Un tableau d'accessibilité des activités sera disponible sur [notre site web](#) et sur place au stand d'inscription et d'accréditation.

Pour plus d'informations : semaine.olympique@olympic.org ou +41 21 621 65 11.

ASSURANCE, RESPONSABILITÉ

L'évènement se déroule sous l'entière responsabilité des représentantes et représentants des groupes légaux. Les enfants sont uniquement supervisés par les encadrantes et encadrants pendant les activités et ne sont pas pris en charge entre les activités.

Chaque participante et participant est responsable d'être assurée ou assuré. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage ou de vol.

PHOTOS, DROIT A L'IMAGE

Le Musée Olympique informe les participantes et les participants à la Semaine Olympique et/ou leurs représentantes et représentants légaux que des captations d'images animées ou fixes seront réalisées pendant l'évènement. En participant à la Semaine Olympique, les participantes et les participants et/ou leurs représentantes et représentants légaux acceptent que les images soient exploitées par le Musée Olympique et les partenaires de l'évènement à des fins de promotion et de communication. Cette exploitation sera sans limite de temps, d'espace ou de médias et ne fera l'objet d'aucune contrepartie au profit des participantes et des participants et/ou de leurs représentants légaux.

MATÉRIEL

Les participantes et les participants doivent se munir de leur accréditation afin de participer aux activités. Le matériel pour les activités est fourni. Les participantes et les participants doivent se munir de baskets de gym propres pour les activités à l'intérieur et d'habits de sport. Il est également recommandé de prendre une gourde ; des points d'eau potable pour la remplir sont indiqués sur le plan de l'évènement. Si tu as reçu le flyer officiel de l'évènement à l'école ou à la maison, pense à l'emporter avec toi : il contient le plan du site, bien pratique pour t'orienter sur place ! Les trottinettes ou les skateboards ne sont pas autorisés à l'intérieur du Musée Olympique et des salles de gym du collège de l'Ellysée.

OBJET DES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation ont pour objet de définir les règles de la 43^e Semaine Olympique.

La confirmation de l'acceptation des conditions de participation est présumée dès lors que l'utilisateur a coché les cases correspondant à « J'accepte les conditions générales et de participations et les Conditions d'Utilisation et j'ai lu et compris la politique de confidentialité », ainsi que « Je confirme que les enfants que j'inscris à la Semaine Olympique 2024 sont nés entre le 1er août 2009 et le 31 juillet 2018 (6 à 15 ans).

DONNÉES PERSONNELLES

Pour de plus amples informations à propos du traitement des données personnelles du Client dans le cadre des services, consulter le document sur la [Protection des données](#).

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Le droit Suisse est applicable. Tout litige, qui ne peut être réglé à l'amiable, relèvera de la compétence exclusive des tribunaux ordinaires de Lausanne, Suisse.

Fait à Lausanne, le 22.06.2025

RENSEIGNEMENTS

olympics.com/musee

semaine.olympique@olympic.org

Tél. +41 21 621 65 11